

Accompagnement à la mise en place du télétravail dans votre entreprise



In Situ.
ergonomie

La crise sanitaire du Covid-19 a rebattu les cartes du télétravail.

Alors que seulement 7% des salariés le pratiquaient, les prescriptions gouvernementales incitatives à la mise en place du télétravail durant la crise sanitaire ont conduit les entreprises à mettre en œuvre massivement ce mode d'exercice. Une réelle **évolution du système de travail** s'est donc faite, de manière non préméditée, souvent dans l'urgence, avec des ajustements nécessaires en temps réel.

Des effets positifs ont cependant rapidement pu être mis en exergue : meilleure conciliation de la vie professionnelle et personnelle, flexibilité, gain de motivation, optimisation de la concentration, ...

Mais parce que le télétravail n'est toutefois pas dénué de risques, il **s'organise, s'apprend et s'anime**. Dans cette dynamique, **In Situ.ergonomie** vous propose un accompagnement décliné autour de **3 modules**, à **combinaison** ou **déployer** de manière indépendante, **selon vos besoins**.

SENSIBILISER

Objectif : **Transmettre** des éléments **techniques** et **réglementaires** sur le télétravail

Modalités :

- ✓ **Sensibilisation** collective auprès des représentants du personnel, des équipes, des cadres, des dirigeants, ... → Que recouvre le terme de télétravail ? Quels sont les risques potentiels ? Quels points d'attention ? Quels repères concernant l'installation au domicile ?

ACCOMPAGNER LES SALARIÉS

Objectif : **Optimiser le pouvoir d'agir** des salariés pour qu'ils télétravaillent dans des conditions satisfaisantes d'installation, et d'organisation

Modalités :

- ✓ **Sensibilisation** collective → repères spatiaux, choix d'équipements, lien avec le collectif, la ligne managériale, ...
- ✓ **Accompagnement individualisé** pour les situations identifiées à risque ou source de difficultés → en distanciel ou présentiel

PILOTER LA DEMARCHE

Objectifs : **Construire** les modalités de mise en œuvre du télétravail pour qu'il devienne une **valeur ajoutée** au sein de votre entreprise

Modalités :

- ✓ Réalisation d'un **diagnostic** → impact du télétravail sur la qualité, l'organisation, la performance et la santé des travailleurs
- ✓ Construction d'un **plan d'actions** → activités télétravaillables, circuit de remontée des dysfonctionnements, ouverture du dialogue social, organisation du management...

Pour toute question ou besoin d'information, n'hésitez pas à nous contacter :



In Situ . ergonomie
5 rue Kleber – 33800 BORDEAUX
Marine GOY – 06.70.54.95.62
8 Rue de Foix – 64000 PAU
Christine DAGOT – 06.86.77.51.39

Habilitation IPRP auprès de la DIRECCTE
Ergonomes Européens®
Numéro agrément formateur 75 33 10297